

ment. En conséquence, le *Conseil central d'hygiène* insiste pour que les 1er, 2e et 3e jours de novembre les églises continuent à être fermées et qu'une communication à cet effet soit faite à l'épiscopat et autres autorités religieuses. "

Nos représentations et nos demandes au sujet de la fermeture de nos églises, les prochains jours de fête, avaient été au préalable portées à la connaissance du *Conseil central d'hygiène* de la province. Le *Bureau de santé* de Montréal, après une longue discussion à ce sujet, est arrivé aux mêmes conclusions et promulgue des règlements identiques. L'un et l'autre ont le droit que la loi leur confère en temps d'épidémie et proclament agir en conscience pour accomplir un strict devoir dans l'intérêt de la santé publique.

En présence d'arrêtés aussi formels, dont ils prennent toute la responsabilité, notre conduite à tous, clergé et fidèles, se trouve tracée. Que Dieu bénisse et récompense les sacrifices imposés à notre piété!

Messieurs les curés voudront bien agir vendredi et dimanche prochains comme dimanche dernier. Par des prières plus ferventes que jamais puissions-nous obtenir bientôt la cessation du fléau, cause de tant de souffrances et de tant de deuils !

✠ PAUL, ARCH. DE MONTRÉAL.

* * *

LETTRE DU SECRETAIRE DU " BUREAU DE SANTE "
DE MONTREAL

Montréal, le 30 octobre 1918.

Le *Bureau de santé* après avoir entendu la demande de Sa Grandeur Mgr l'archevêque de Montréal de laisser les églises ouvertes vendredi prochain, 1er novembre, fête de la Toussaint, samedi, 2 novembre, fête des morts, et dimanche, 3 novembre,

la Présentation
e.

sainte Elisabeth
; du 22, sainte

Elisabeth (de
2, sainte Cécile

CECILE (Ca-

Elisabeth (Vin-

isabeth ; du 20,

saint Félix de
ébeuf).

dré (La Sarre).

J. S.

MONTREAL

OCESSE

EES CONTRE
OLE "

ctobre 1918.

rd'hui même :
rien que sur le
açante, et afin
Conseil central
e maintenir en
nt les écoles et
de rassemble-